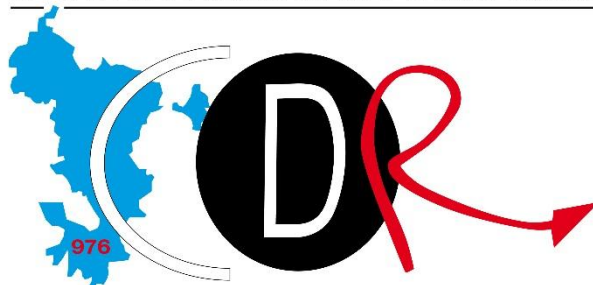


Rapport d'activité

2013

CENTRE DE RESSOURCES ET D'OBSERVATION



DE LA COHÉSION SOCIALE DE MAYOTTE

CENTRE DE RESSOURCES ET D'OBSERVATION DE LA COHESION SOCIALE

Septembre 2014

Centre Maharajah- Rue de l'Archipel- Z.I de Kawéni-97600 MAMOUDZOU

TEL: 02.69.61.71.44/FAX: 02.69.61.71.64

E-MAIL: contact@cdr-mayotte.fr

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
AVANT-PROPOS.....	2
INFORMATION ET COMMUNICATION	3
QUALIFICATION DES ACTEURS.....	4
FORMATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE LORS DES PRISES DE POSTE	4
CYCLE DE QUALIFICATION PROJET DE TERRITOIRE	5
CYCLE DE QUALIFICATION INTER ACTEURS : <i>DES CUCS AUX CONTRATS DE VILLE</i>	6
FORMATION EDUQUER ET DIVERTIR EN CONTEXTE MULTILINGUE.....	7
FORMATION AU VIVRE ENSEMBLE A DESTINATION DES MEDIATEURS EN MILIEU SCOLAIRE	8
FORMATION A DESTINATION DES TUTEURS DE TIG.....	9
FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE.....	10
FORMATION « 13-18 QUESTIONS DE JUSTICE »	11
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS	11
ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES POLITIQUE DE LA VILLE.....	11
ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS.....	13
ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES LOCALES	15
DYNAMIQUE JEUNES.....	15
PROTOCOLE EN FAVEUR DE LA PARENTALITE ET REAAP	21
DYNAMIQUE INSERTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	23
AGIR AU FEMININ.....	23
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ACCES AUX DROITS	24
AUTRES PROJETS	26
SORTIE CIRQUE.....	26
GROUPE DE TRAVAIL : LUTTE CONTRE LA RECIDIVE	26
SERVICE CIVIQUE.....	26
MISE EN DEBAT	28
LES RENCONTRES TERRITORIALES THEMATIQUES	28
RAPPORT, ETUDES ET CAPITALISATION	30
BILAN ET PERSPECTIVES.....	30
ANNUAIRE	31
PARTICIPATION AUX INSTANCES NATIONALES	32
PARTICIPATION AU RESEAU NATIONAL DES CENTRE DE RESSOURCES :	32
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE LA REFORME DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE EN OUTRE-MER.	32
PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME DE LA GP EN OUTRE-MER.	32
SOUTIEN AUX PARTENAIRES	33
BAO.....	33
ACCUEIL ADULTE RELAIS	33
CONCLUSION.....	34
ANNEXES.....	35

AVANT-PROPOS

Le Centre de Ressources et d'Observation de la Cohésion Sociale de Mayotte (CDR) a été mis en place en mars 2007 suite aux premières rencontres de la politique de la ville et de la cohésion sociale qui se sont tenues sur l'île en mars 2006. Sa création répondait à une forte attente des acteurs locaux concernés par la Politique de la Ville et plus largement le développement local, qui souhaitaient disposer d'une plateforme d'échange, de mutualisation, de capitalisation, de diffusion et de qualification.

Créé sous le statut d'association, le CDR de Mayotte est régi par un Cadre de Référence qui détermine ses relations avec l'Etat et fait partie d'un réseau national des Centres de Ressources de la Politique de la Ville. Il est par nature un espace multi-acteurs, dont le conseil d'administration est composé de personnes physiques et morales. Les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des établissements publics ainsi que les maires ayant signé un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) y sont membres de droit.

Afin de répondre aux attentes des acteurs locaux, le CDR a donc pour principale mission l'accompagnement et la qualification des professionnels concernés par la politique de la ville et plus largement des acteurs du développement territorial : élus, agents des services de l'état et des collectivités territoriales, intervenants sanitaires et sociaux, acteurs associatifs, bailleurs sociaux, opérateurs économiques, culturels.

Pour assurer cette mission, le Centre s'est fixé un certain nombre d'objectifs dont :

- Collecter, rassembler, actualiser, capitaliser et diffuser toutes informations et ressources relatives aux politiques de développement ;
- Etre un lieu de mémorisation des expériences passées, présentes et futures ;
- Mettre en relation les acteurs et les experts pour favoriser la production de connaissances territorialisées ;
- Former, qualifier, et mettre en réseau tous les acteurs de la politique de la ville.

Dans ce sens, l'année 2013 était une année charnière dans l'évolution de la politique de la ville et du travail du Centre. La réforme lancée en octobre 2012, par le ministre délégué à la ville, François Lamy, visait à réformer en profondeur cette politique publique grâce à la mobilisation et la concertation de tous les acteurs concernés et investis. Les centres de ressources ont donc eu un rôle important à jouer dans cette mobilisation et le travail de concertation lancé localement et à l'échelle nationale.

Enfin, et peut être davantage en Outre-mer, il est indispensable d'accompagner les acteurs locaux dans l'appropriation de cette nouvelle Politique de la Ville et dans son adaptation aux spécificités du territoire.

C'est donc dans ce sens que le CDR de Mayotte continue de déployer son énergie.

INFORMATION ET COMMUNICATION

La mission d'information du CDR est avant tout une mission de veille active. Elle vise tant à informer les acteurs locaux de l'actualité nationale qu'à participer localement à la diffusion d'informations et d'outils territoriaux. Informer c'est avant tout pouvoir capitaliser les informations et les ressources sur les actualités locales, départementales et nationales, pour les diffuser auprès des acteurs locaux.

Plusieurs moyens et supports ont été développés afin de répondre à cette mission :

- ❑ La lettre d'information « Tekeleza » diffusée tous les trimestres, a permis à la fois d'informer les acteurs mais aussi de favoriser la diffusion d'initiatives intéressantes. Plus de 600 lettres d'informations distribuées par la poste et 1000 par mail, aussi bien sur Mayotte qu'auprès de nos partenaires nationaux.
- ❑ Un site internet renouvelé au cours de l'année 2013 publie les informations et l'actualité en lien avec la politique de la Ville. Actuellement, le site est en cours de mise à jour.
- ❑ Un centre de documentation alimenté au cours de l'année offre un panel de ressources documentaires sur différents sujets de la Politique de la Ville. Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs et au vu de leurs besoins (exprimés ou identifiés par le CDR), le centre s'est doté d'ouvrages afin de permettre aux acteurs du territoire d'avoir des outils pédagogiques qui puissent les outiller dans leur travail de tous les jours. Ce sont environ 100 nouveaux ouvrages spécialisés qui ont été mis à disposition au cours de l'année. Plus de 100 acteurs ont pu consulter ces ouvrages dont :
 - ✓ Les associations ;
 - ✓ Les équipes politiques de la ville ;
 - ✓ Les acteurs de la jeunesse.

Le chargé de communication recruté au cours de l'année 2013 ainsi que toute l'équipe du CDR de Mayotte, ont, tout au long de l'année diffusé les informations qu'ils récoltaient au cours de leur travail de veille mais aussi celles qui leur étaient transmises par les différents partenaires.

Etablir une stratégie de communication et de diffusion de l'information est un travail important, qui au vu des évolutions internes mais aussi globales dans la Politique de la Ville prendront nécessairement du temps. Cependant, il s'agira pour les années suivantes de capitaliser davantage sur nos actions et sur les bonnes pratiques du territoire. Dans ce sens, il s'agira également de développer des formes de diffusion pratiques et accessibles pour les professionnels.

QUALIFICATION DES ACTEURS

Formation à la Politique de la Ville lors des prises de poste

Dans le cadre du renforcement de certaines équipes et de la mise en place de nouveaux dispositifs à Mayotte (CLSPD, ASV) un nombre important de recrutements¹ ont été réalisés au cours de l'année 2013. Dans ce sens le CDR de Mayotte a tenté sous différentes formes de faciliter la prise de poste de ces nouveaux professionnels.

Une journée sur la Politique de la Ville à destination de tous les membres des équipes intéressés

Cette formation était à destination des nouveaux recrutés (Chefs de Projets, adultes relais, Coordinateurs CLSPD). Cette journée a permis de sensibiliser les professionnels à la Politique de la Ville, de l'historique aux enjeux ; et de partager les documents de références et les outils existants. Des rencontres individuelles sont venues s'ajouter à ce temps collectif de formation, sur demande des différents acteurs.

Deux journées de formation à destination des coordinateurs CLSPD

Ces journées ont été organisées à la demande des coordinateurs CLSPD (recrutés en CUI) pour lesquelles la Politique de la Ville, mais aussi la prévention de la délinquance, étaient des notions très abstraites. Ces journées de formation se sont avérées nécessaires, bien qu'insuffisantes, car les coordinateurs CLSPD n'avaient pas ou très peu de connaissance en matière de Politique de la Ville ou de prévention de la délinquance. Ces formations leur ont permis de mieux appréhender leur nouvelle fonction. D'autant plus que les coordinateurs n'ont pas eu d'autres formations que celle-ci lors de leur prise de poste.

Suite à cette formation un réseau des CLSPD a été mis en place à leur demande.

Une présentation de la Politique de la Ville à destination des médiateurs de vie scolaire de Pamandzi

Cette présentation de la politique de la ville aux médiateurs de Pamandzi leur a permis de mieux comprendre leur place dans la politique de la ville, le lien avec les autres membres de l'équipe et leurs objectifs. En effet, il paraissait essentiel de pouvoir connecter les agents de médiation avec les interventions dans le cadre du CUCS.

Une présentation à destination des animateurs des Ateliers Santé Ville

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), le CDR a organisé un temps de formation à destination des animatrices d'Atelier Santé Ville (ASV) nouvellement recrutées par l'IREPS. Cette présentation de la Politique de la Ville leur a permis de mieux comprendre leur place, le lien avec les autres membres de l'équipe et leurs objectifs. Cette formation s'inscrit dans un accompagnement plus large. (CF : Accompagnement des acteurs)

¹ A partir de l'année 2013, le CDR a été majoritairement associé aux recrutements des professionnels Politique

Cycle de qualification Projet de territoire

Un cycle important concernant les Projets de Territoire a été initié par le CDR, à la demande de certains chefs de projets. Ce cycle de qualification répondait à une attente forte des acteurs de la Politique de la Ville, celle de mener des actions plus cohérentes et plus adaptées aux besoins du territoire. Il a été initié en juillet 2013 afin d'anticiper les exigences des nouveaux contrats de ville et de pouvoir amorcer le travail dès 2013 sachant qu'un certain nombre d'éléments pourrait manquer et qu'il faudrait les recenser dès 2013.

Il fut alors demandé aux équipes politique de la ville, d'appuyer leur programmation 2013 à un pré projet de territoire, afin d'anticiper l'écriture du projet de territoire qui s'adossera aux contrats de ville. En effet, les projets de territoire étant essentiels pour mettre en œuvre une Politique de la Ville cohérente, ce cycle de qualification a permis aux équipes politique de la ville de comprendre les enjeux d'un projet de territoire. Grâce à ce cycle de qualification, les équipes ont pu être informées et outillées pour l'écriture de leurs préprojets de territoire en vue de la validation des programmations 2014.

Ce cycle de formation s'inscrivait donc dans une démarche de qualification des équipes CUCS et dans la préparation à la mise en place de la réforme de la politique de la ville sur Mayotte.

Pour répondre à cette demande et à ces objectifs, trois journées de travail ont été préalablement programmées.

1^{ère} journée : La méthodologie de la réalisation du projet

La 1^{ère} séance de travail avait pour objectif de recenser leurs besoins en données quantitatives et qualitatives et d'appréhender la disponibilité de ces dernières. A travers des échanges entre les équipes, chaque territoire a pu commencer à identifier les points forts et les points faibles de sa commune afin d'établir un premier diagnostic. Lors de cette journée, nous sommes également très largement revenus sur la méthodologie à mettre en œuvre pour réaliser un projet de territoire.

2^{ème} journée : La déclinaison opérationnelle du projet de territoire

La 2^{ème} séance du cycle de travail autour des projets de territoire a permis de présenter et de travailler sur les outils permettant la déclinaison opérationnelle du projet de territoire.

3^{ème} journée : La mise en place d'outils de suivi et d'évaluation.

Lors de cette 3^{ème} séance, nous avons abordé la question de l'évaluation du projet de territoire. Le CDR a pu expliquer aux équipes, les différents modes d'évaluation, les critères de l'évaluation, la méthode et les objectifs d'une évaluation.

Par la suite, trois journées complémentaires ont été organisées afin d'accompagner les équipes à l'écriture du pré-projet de territoire en vue de la validation de la programmation 2014. En effet, suite aux entretiens techniques et pédagogiques menés par les délégués du préfet, il a été demandé aux équipes d'appuyer leur proposition de programmation 2014 à un pré projet de territoire. Il semblait alors essentiel de continuer l'accompagnement autour des projets de territoire.

4^{ème} journée : Comment intégrer la programmation 2014 au pré projet de territoire ?

L'objectif de cette 4^{ème} séance était de pouvoir rendre cohérent la programmation 2014 avec le pré projet de territoire. Il s'agissait également de pouvoir prioriser les actions en fonction du diagnostic

territorial. Les équipes se sont rendu compte que le travail sur le projet de territoire donnait du sens au déploiement de la programmation.

5^{ème} et 6^{ème} journée : Bilan des pré-projets de territoire et mise en œuvre du projet de territoire qui sera adossé aux contrats de ville.

En continuité des 4 séances de travail sur l'élaboration des préprojets de territoire, l'objectif de ces 5^{ème} et 6^{ème} journées était de faire le bilan des pré-projet de territoire et d'accompagner les chefs de projets dans la réalisation et l'écriture du projet de territoire de leur commune nécessaire pour la signature des nouveaux contrats de ville le 1^{er} Janvier 2015.

Les Chefs de projets ont principalement participé à ce cycle cependant pour certaines étapes et sur certaines communes d'autres membres de l'équipe ont pris part au cycle.

Il faut noter qu'au lancement du Cycle qui devait permettre de préparer les équipes à la réforme de 2015, il n'était pas prévu que des projets de territoire soient réalisés pour fin 2013. Suite à la demande de l'Etat local de rédiger un pré projet de territoire pour la programmation 2014, une certaine confusion a été constatée entre les pré-projets de territoire et les programmations 2014 et ensuite entre projet de territoire et pré projet de territoire. Par ailleurs cela a mis en lumière la clarification nécessaire sur la définition même d'un projet de territoire auprès de tous les partenaires. A l'issue de ce cycle, il semble donc nécessaire de poursuivre en 2014 la dynamique d'accompagnement initiée par le CDR concernant la réalisation des projets de territoire.

Cycle de qualification inter acteurs : Des CUCS aux contrats de ville

Dans le cadre de la réforme de la Politique de la Ville et en vue de la signature des nouveaux contrats de ville au 1er Janvier 2015, la préfecture de Mayotte en partenariat avec le Centre des Ressources Politique de la Ville Mayotte a souhaité organiser un cycle de qualification multi acteurs les 14 et 15 mai 2014 : *Des CUCS aux contrats de ville.*

Ce cycle de qualification avait pour objectifs de :

- Renforcer les connaissances sur la PV mais surtout sur la nouvelle Politique de la Ville qui s'annonce
- Mobiliser tous les acteurs jouant un rôle essentiel sur les territoires et concernés de près ou de loin par la politique de la ville, afin que chacun puisse s'inscrire comme partie prenante dans ce tournant.

Ces deux journées de qualification avaient principalement pour ambition de permettre aux acteurs locaux de disposer d'un socle commun de connaissances afin de construire ensemble la Politique de la Ville de demain et lutter ensemble contre les inégalités entre les territoires.

Lors de ce cycle de qualification qui a regroupé environ 60 personnes, le CDR est revenu sur la définition de la politique de la ville, sur l'historique de la politique de la ville à Mayotte et au niveau national et sur l'origine de la réforme.

Ensuite, nous avons expliqué aux participants les grandes orientations de la loi de programmation de la ville et de la cohésion urbaine du 21 Février 2014.

Le deuxième jour, les participants se sont répartis en 3 Ateliers qui ont donné lieu à une restitution en plénière l'après-midi :

- Atelier Observation ;
- Ateliers Développement social économique et urbain ;
- Atelier co construction et mobilisation du droit-commun.

Un nombre important de questions autour de la Politique de la Ville à Mayotte ont permis de prendre conscience du manque de lisibilité sur cette politique publique, ses objectifs, ses modalités, ses financements...

D'autres part des questions autour de la nouvelle géographie ont été posées et mettent en lumière la difficulté des acteurs à se lancer dans la réforme sans avoir connaissance des nouveaux territoires prioritaires. Enfin, le constat a été partagé d'une insuffisance des moyens disponibles (droit commun et Politique de la Ville) au vu des besoins du territoire a été relevé.

Le cycle de qualification inter-acteurs a permis de réunir un panel assez large d'acteurs de la Politique de la Ville et plus largement du développement territorial. Ce cycle a été l'occasion de renforcer le réseau des acteurs en les mobilisant autour de cette réforme. Ainsi, même si les assises de politique de la ville n'ont pas été organisées en tant que telles, ce cycle de qualification a représenté un temps fort important permettant aux acteurs de disposer du même niveau d'information concernant la réforme et de comprendre les enjeux de cette dernière.

Ce cycle de qualification a été retranscrit et donnera lieu à un dossier qui sera publié prochainement.

Formation Eduquer et divertir en contexte multilingue

L'objectif de cette formation était de sensibiliser des professionnels des champs de l'éducation, de l'animation et de l'intervention sociale à la mise en place d'actions de promotion de la diversité culturelle et linguistique à Mayotte. Cette formation était composée de 2 phases :

- Un cycle de 3 jours qui a permis de faciliter l'émergence de réflexions collectives sur la thématique de la diversité culturelle et linguistique à Mayotte a favoriser la compréhension des mécanismes en matière de la diversité culturelle et linguistique et a apporté des réponses méthodologiques à ces questionnements.
- 1 journée complémentaire a permis de revenir 6 mois après sur les enseignements de cette formation. A travers les retours d'expériences il s'agissait d'une part d'identifier les actions menées suite à cette formation, ainsi que les freins ou les facilités rencontrés. D'autre part, il s'agissait et d'identifier les besoins complémentaires en terme de formation ou d'accompagnement.

Cette formation a été conduite à travers une méthode de pédagogie active qui permet de mettre les participants en situation de réflexion et de prise de conscience, puis de les faire construire une pratique individuelle. Cependant au début du cycle il s'agissait de leur apporter et de renforcer leurs connaissances et de définir un certain nombre de concepts. Néanmoins, l'esprit global de cette formation était davantage porté en direction de phases d'intervention plus ludiques durant lesquelles les stagiaires étaient mis en situation de co-production des savoirs.

L'utilisation de ce type de méthode a permis très rapidement de créer un climat propice aux échanges multiples et de mettre en place une dynamique collective basée sur le respect mutuel et la confrontation des points de vue. L'émulation suscitée a ainsi été un puissant vecteur de la cohésion et de l'adhésion du groupe aux thèmes abordés.

Le CDR a fait appel à des intervenants extérieurs pour mener cette formation :

- Monsieur Nasser Khélifi Secrétaire général d'ACE et formateur ;
- Marie Ballestero : coordinatrice au sein d'ACE – spécialisée dans les techniques FLE ;
- Sara De Saint-Maurice : coordinatrice au sein d'ACE – spécialisée dans les notions d'interculturalité ;
- Jean-Philippe Brandon : formateur spécialisé en linguistique.

Le profil du public bénéficiaire était très hétéroclite : des professionnels de l'animation, de l'éducation, de la prévention, de la Politique de la Ville. 19 personnes ont participé au premier cycle de formation. Cependant, lors de la dernière journée, seuls 4 participants ont participé au retour d'expérience. La faible participation peut s'expliquer par le fait que beaucoup de personnes étaient en contrat précaire et n'était plus en poste lors de la dernière journée. De plus la dernière journée de formation s'est peut être déroulée trop longtemps après le cycle.

Deux méthodes d'évaluation (individuelle et collective) ont permis de montrer que majoritairement les participants étaient satisfaits de la formation. Les participants ont unanimement apprécié le mode d'intervention. La participation était soutenue, notamment durant la 1ère phase de la formation, créant un climat propice au partage d'expériences et de cultures.

La notion d'interculturalité était placée au centre des débats et les participants ont pu renforcer mutuellement leurs connaissances. De plus, des travaux de groupes ont permis de mettre en avant une véritable synergie dans la réalisation de projets.

Formation au vivre ensemble à destination des médiateurs en milieu scolaire

Cette formation était à destination des médiateurs de vie scolaires de communes de Mamoudzou et de Pamandzi. Pour réaliser cette formation, le CDR a fait appel à une intervenante extérieure, Samira GAROUB de Cofrimi. Le contenu de la formation a été travaillé en amont avec elle afin d'adapter le contenu et la pédagogie au contexte local.

L'intervenante a choisi de réadapter le contenu des 3 séquences en fonction des observations effectuées lors de la première journée. Elle a centré sa démarche pédagogique sur une participation active et sur beaucoup d'illustrations. :

- Exercice de présentation ;
- Exercice sur les représentations sociales (adapté au contexte de Mayotte) ;
- Exercices sur la définition du médiateur scolaire (méthode participative) ;
- Mises en situation et articulation par l'intervenante sur les compétences interculturelles de communication.

Sur 3 jours, les participants ont pu aborder les thématiques :

- de la culture
- de l'interculturalité

La question de la communication interculturelle et des obstacles liés à ce type de communication a également été abordée.

Les dynamiques de groupe ont été différentes entre les groupes 1 et 2 à Mamoudzou et celui de Petite Terre.

En complément de cette formation sur l'interculturalité, deux autres journées de formation ont été organisées. Ces journées consistaient à former les médiateurs à l'animation de l'expo « 13 – 18 : question de justice ». Elles ont été organisées en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) afin de favoriser l'utilisation de cet outil dans les établissements scolaires.

Les retours de cette formation étant positifs et au vu des demandes, il semble nécessaire de continuer l'accompagnement des médiateurs en 2014.

Formation à destination des tuteurs de TIG

Le CDR a organisé une formation à destination des tuteurs accueillant des Tigistes et des futurs tuteurs. Cette formation s'est organisée sur 2 jours (1 groupe par jour) et avait pour objectif de permettre d'accueillir au mieux les Tigistes et de faire des structures accueillant des tigistes des partenaires sérieux. Au cours de la matinée ces structures ont eu toutes les informations nécessaires concernant les TIG grâce à une intervention du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et du Juge d'Application des Peines (JAP). L'après-midi, les participants se sont interrogés sur leurs pratiques en tant que tuteur et sur leurs représentations.

Une 3^{ème} journée a été organisée pour valoriser les tuteurs et pour informer et sensibiliser d'autres structures qui n'accueille pas encore de tigistes. L'objectif de cette journée était d'accroître, à terme, le nombre de structure d'accueil potentiel sur Mayotte. Des interventions du SPIP et du JAP ainsi que des ateliers d'échange thématiques ont été organisés. Cette journée a également été l'occasion de revenir sur la formation qui s'était déroulée en Mars à travers un retour d'expérience et de pratiques.

Pour la formation à destination tuteurs, nous avons compté 29 participants qui représentaient 17 structures sur les 25 structures accueillant des TIG. Pour la journée de sensibilisation, les participants étaient au nombre de 31.

Les participants ont été satisfaits de la formation jugeant le contenu très utile pour leur pratique ou future pratique en tant que tuteur. Ils ont apprécié également de pouvoir participer en tant qu'acteur à part entière et de pouvoir s'exprimer librement sur leurs ressentis, leurs doutes et leurs craintes concernant leurs fonctions. Les échanges lors de la deuxième phase de formation ont permis d'intégrer une dimension citoyenne du TIG et d'impliquer plus fortement les collectivités territoriales et les associations dans ce type de dispositif.

Formation à la Gestion Associative

L'accompagnement des acteurs associatifs a tenu une place importante dans les missions du CDR de Mayotte au cours de l'année 2013. En effet, ces acteurs contribuent non seulement au développement socio-culturel et économique du territoire de Mayotte, mais ils connaissent aussi de grandes évolutions dans l'exercice de leur pratique associative. La départementalisation et la mise en place du droit commun sur Mayotte depuis 2011 ont modifié un certain nombre de procédures, de démarches que les associations doivent progressivement s'approprier. C'est pour cette raison que le CDR de Mayotte a multiplié ses actions en proposant des formations aux acteurs associatifs afin de les informer, les outiller et de les responsabiliser. Ce certificat de formation à la gestion associative avait pour but de faire acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement à destination des bénévoles associatifs.

Cette formation s'est divisée en deux grandes parties :

- Une première partie a eu lieu au CDR. Elle a porté sur la théorie. Celle-ci était assurée par le CDR et un intervenant extérieur pour la partie « compétence en matière de financement associatif ».
- La deuxième partie s'est déroulée sur le terrain avec les associations. Cette phase consistait à accompagner les associations dans la mise en place des actions ou projet de leur association.

Au-delà de ces formations, le CDR a mis en place un accompagnement sur le terrain. Cette formation a duré plus de 60h. 15 associations ont pu bénéficier de la formation et toutes ces associations sont issues des communes CUCS. Elle a débuté fin octobre et s'est terminée en avril 2014.

Ainsi, les associations qui ont pu bénéficier de cette formation ont pu acquérir les bases de la gestion associative. La formation a permis également aux associations d'améliorer la rédaction de leur projet et leurs demandes de subvention. Parmi eux, une partie a pu obtenir une subvention dans le cadre de l'appel à projets CUCS (9 association sur 15).

La demande d'accompagnement associatif ne faisant qu'augmenter depuis cette formation, nous pouvons dire que les besoins sur le territoire sont très importants. C'est pourquoi en 2014, le CDR continuera à former d'autres associations mais il semble nécessaire qu'une Maison des associations voit le jour à Mayotte.

Formation « 13-18 questions de justice »

Dans le cadre de la mise à disposition de l'exposition « 13-18 questions de justice » par l'Association Tama et d'un partenariat étroit avec la PJJ et le Vice rectorat, le CDR a organisé une formation à l'animation de l'exposition les 15 et 16 mai 2013.

Cette exposition a pour objectif de permettre aux élèves de mieux repérer les acteurs, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants. En principe destinée prioritairement aux élèves de classes de 4ème et 3ème de collège, l'exposition reste toutefois accessible à un public plus large (parent, publics plus jeunes ou plus âgés).

L'objectif de cette formation était donc de former les animateurs de différentes structures à l'utilisation de cet outil favorisant l'éducation à la citoyenneté dans leurs différentes structures.

19 personnes ont pu bénéficier de cette formation lors de ces deux jours dont des agents de prévention et de sécurité des collèges et des lycées, des MJC, des associations et fédérations d'éducation populaire et de jeunesse tel que la ligue de l'enseignement ou encore de structures œuvrant pour l'accès aux droits.

Suite à la formation, l'explosion a été empruntée de manière très régulière. Il suffisait de la réserver assez longtemps à l'avance et de venir la chercher pour pouvoir en disposer. La gestion des emprunts était faite par le CDR.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

En tant Centre de Ressources Politique de la ville, la mission d'accompagnement représente une part importante dans notre travail et peut prendre des formes multiples. C'est pourquoi au vu des besoins du territoire, le CDR de Mayotte a été au cours de l'année 2013, très sollicité afin d'accompagner les acteurs quotidiennement, de les conseiller, de les écouter, de les alimenter en informations, de travailler avec eux sur des projets, et de favoriser la mise en lien avec les bons interlocuteurs ...

Notre mission d'accompagnement correspond à un appui technique, thématique, méthodologique en direction des acteurs dans la réalisation de leurs projets professionnels, ou associatifs...

Accompagnement des équipes Politique de la Ville

Dans son rôle de structure ressources, le CDR accompagne et conseille au quotidien et selon les sollicitations les équipes Politique de la Ville. Certains par l'intermédiaire de réseaux (réseau CLSPD lancé fin 2013, les interventions au sein du réseau des adultes-relais animé par le CNFPT), d'autres sur sollicitations ponctuelles mais régulières ou dans le cadre d'accompagnement découlant de qualification ou d'information préalablement données par le CDR.

Chefs projets et Adulte Relais

Cet accompagnement s'est déroulé à travers des réunions de coordination animées par l'Etat (auxquelles le CDR était convié) ainsi qu'un nombre important de temps de qualification, d'information, d'échange de pratiques, à destination des Chefs de Projets et des adultes relais, c'est pourquoi aucun réseau particulier n'a été mis en place par le CDR, d'autres espaces existants pour favoriser les échanges d'information et d'expériences.

En ce qui concerne les Adultes relais un réseau des acteurs sociaux est animé par le CNFPT qui ponctuellement fait appel au CDR sur certains points.

Coordinateurs CLSPD

Au vu des recrutements importants et du besoin exprimé par ces professionnels, le CDR a initié fin 2013 un réseau des coordinateurs CLSPD. Dans un premier temps il s'agissait d'identifier leurs besoins. Dans un deuxième temps, des réunions mensuelles sur les thèmes déterminés par le réseau se sont mises en place, à l'instar de la question des mineurs isolés ou de la stratégie nationale de lutte contre la délinquance, des sujets abordés dans le cadre de la programmation 2013.

Animateurs ASV

Dans le cadre d'un partenariat avec l'IREPS (porteur des ASV déployés sur Mayotte) le CDR a accompagné le déploiement des ASV sur les communes CUCS (4 communes concernées : Pamandzi, Mamoudzou, Koungou, M'tsamboro).

Les objectifs de ce partenariat étaient :

- D'accroître la pertinence et l'impact des actions de promotion de la santé menées dans les communes CUCS pilotes ;
- D'inscrire ces actions de manière cohérente dans le cadre des projets de territoire des communes CUCS ;
- De favoriser le travail partenarial entre les animateurs ASV et les équipes politique de la ville ainsi qu'avec les partenaires locaux et départementaux.

Pour se faire le CDR a organisé en partenariat avec l'IREPS :

- 1 demi-journée de travail avec les équipes Politique de la Ville, l'IREPS et les ASV ;
- 1 journée de formation Politique de la Ville pour les ASV ;
- 1 journée de formation sur le montage de projets de santé dans le cadre de la Politique de la Ville
- Participation des ASV aux différents temps de formation sur la Politique de la Ville.

Le rôle du CDR a été principalement de favoriser la mise synergie des équipes avec les ASV, d'alimenter ces dernières en connaissances et outils de compréhension sur la Politique de la Ville et de les inscrire dans la dynamique de réforme.

Formation CERFA

En parallèle de l'accompagnement quotidien des acteurs du territoire, le CDR a mis en place une ½ journée de formation à **l'appropriation du document CERFA** à la demande des équipes CUCS. Suite à l'accompagnement des associations lors des appels à projet CUCS, il semblait nécessaire de pouvoir effectuer un certain nombre de rappels concernant le remplissage d'une demande de subvention

CERFA. A travers cette formation, les participants ont pu mieux accompagner les associations de leur territoire.

Accompagnement des associations

L'accompagnement des associations en 2013 a pris plusieurs formes :

- Des rencontres individuelles ponctuelles suite à des sollicitations d'associations ou par l'intermédiaire des équipes Politique de la Ville ;
- Plusieurs rencontres individuelles afin de travailler sur des outils d'écriture et de gestion de projets, d'identifier des sources de financement ou des partenaires, et de déployer les actions (11 associations),
- Par des interventions du CDR lors de rencontres organisées par un partenaire ou la participation à des réseaux afin d'alimenter les acteurs,
- Par la préparation des équipes PV dans l'organisation des réunions dans le cadre des appels à projets 2014 et/ou l'intervention sur ces réunions afin de présenter la réforme et la PV (plus de 30 interventions),

Au cours de l'année 2013, l'équipe du CDR a été sollicitée chaque jour par les acteurs soit par appel téléphonique, par mail, dans nos locaux pour des demandes d'informations, pour exprimer leur besoins en termes d'accompagnement ou de qualification en lien avec la Politique de la Ville.

Sur l'année, plus de 260 structures et/ou professionnels ont été conseillés et/ou accompagnés dans le déploiement de leurs projets en majorité sur les communes CUCS.

Exemple d'associations accompagnées : Maécha ya wana watrou, Association Femme de la lune de Mayotte, Association May'Nature, Association OSIPH France...

Suite aux objectifs fixés pour cette action, le CDR a dû recruter un chargé de mission réseaux et dynamiques locales en septembre 2013 pour renforcer l'équipe et surtout répondre aux besoins des acteurs locaux.

Formation Action extranet

Dans le cadre du déploiement sur le département pour la première fois de la saisie en ligne des demandes de subventions Politique de la Ville, il était essentiel qu'un dispositif de formation action soit proposé aux collectivités et aux porteurs de projets locaux.

Dans un premier temps, l'équipe du CDR de Mayotte a été formée à la saisie extranet afin de pouvoir mieux accompagner les acteurs lors des sollicitations locales. Puis les équipes Politique de la Ville notamment les chefs projets des communes CUCS et enfin, les associations communales et départementales.

Les formations des équipes politiques de la ville ainsi que des associations départementales se sont déroulées au CDR de Mayotte. Quant aux associations communales, la formation-action s'est

déroulée directement dans les communes en présence de l'équipe politique de la ville de la commune concernée par la formation.

La formation-action extranet a permis aux associations de faire directement la saisie du cerfa en ligne pour une demande de subvention 2014 sur le site de l'Acse.

ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES LOCALES

Dynamique jeunes

Outre le fait que Mayotte soit le département le plus jeune de France (55% de la population a moins de 18 ans et 60% moins de 25 ans), la jeunesse, priorité du gouvernement, est aussi ressortie dans la concertation nationale sur la Politique de la Ville comme une priorité de cette politique publique. Bien qu'aux prises avec un certain nombre de difficultés, la jeunesse est surtout une vraie richesse pour Mayotte.

Ainsi, dans le cadre de la départementalisation et au vu des défis que doit relever Mayotte aujourd'hui, la politique en faveur de la jeunesse est un enjeu majeur.

Suite au constat fait, qu'aucun espace de concertation avec les jeunes n'existait et pour faire suite aux échanges avec les professionnels, le CDR de Mayotte a lancé en février 2013, la Dynamique Jeunes, en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement², la DJSCS, la Délégation à la Politique de la ville, les communes et l'Etablissement des Allocations familiales de Mayotte (EAFM). Un partenariat avec l'ANACEJ a aussi été initié dès janvier 2013.

Ainsi, cette dynamique vise à développer la participation des jeunes à la vie locale en activant plusieurs leviers : la création de comités de jeunes dans les communes Mahoraises, et l'accompagnement des professionnels de la jeunesse en termes de participation et de co-construction avec les jeunes. Tout en impulsant et soutenant les espaces de participation, l'objectif est de renforcer les échanges entre les jeunes, les élus, les professionnels, les habitants, de promouvoir la parole des jeunes, (dans des conseils municipaux de jeunes ou encore des ACM). Il s'agit aussi de renforcer les compétences des professionnels qui accompagnent les jeunes et de les outiller afin qu'ils deviennent au quotidien des facilitateurs de la participation des jeunes.

Cette démarche se veut globale et multi acteurs afin de ne pas déconnecter les jeunes de la vie locale mais bien de les rendre acteurs et force de propositions, d'autant plus que l'implication et la mobilisation des jeunes est très importante sur le territoire de Mayotte. Leur implication se retrouve à plusieurs niveaux, associatif, politique, sportif... Ils ont une vraie volonté de valoriser et de faire évoluer les choses en étant acteurs des changements que vit Mayotte

3 constats ont été faits au moment du lancement de la Dynamique Jeunes :

- Pour faire participer les jeunes il faut les connaître, comprendre leurs usages, leurs pratiques, leurs contraintes afin de penser une participation et une co-construction adaptées.

² **La Ligue de l'Enseignement**, en sa qualité de mouvement d'éducation populaire, favorise et encourage l'engagement citoyen des jeunes et les avancées démocratiques. La création et l'animation de ce dispositif dynamique jeunes s'inscrivent, naturellement dans les finalités de la structure.

- Pour que la parole de jeunes soit prise en compte et que la co-construction avec les jeunes soit une démarche partagée il est nécessaire d'informer les partenaires (animateurs, services de l'Etat, associations, Elus, enseignants...) sur la participation et la parole de jeunes. Il est également important de les former et de les outiller à la promotion et la prise en compte de la parole de jeunes dans toutes les actions menées avec les jeunes (débats, ACM, Education Nationale, rencontre institutionnelles ou politiques)

- enfin le lancement d'une dynamique comme celle-ci ne peut se restreindre à rassembler les jeunes une fois par mois pendant 6 mois. Elle ne peut être pertinente que si elle s'inscrit dans le temps et si elle prend en compte le travail réalisé avec les jeunes.

Les comités de jeunes (CJ)

Les objectifs étaient de :

- Promouvoir et favoriser la parole et la participation des jeunes à la vie locale ;
- Renforcer leur niveau d'information, et de connaissance sur les sujets qui les intéressent ;
- Encourager et soutenir le dialogue entre les jeunes, les politiques, les institutions, les associations, etc, afin renforcer la prise en compte des propositions faites par les jeunes, sur des sujets qui les concernent directement ou indirectement, par les décideurs ;
- Accompagner les jeunes dans le montage de leurs projets ;
- Favoriser le développement de politiques en faveur des jeunes pensées avec et par les jeunes eux-mêmes.

Les Comités de jeunes sont des espaces de paroles et de débats, de rencontre, de concertation, d'interpellation, d'apprentissage sur les sujets choisis par les jeunes mais aussi des lieux d'écriture et de réalisations de projets citoyens et collectifs. Ces espaces ne se restreignent pas aux échanges entre jeunes mais permettent aux autres acteurs de rencontrer les jeunes, d'échanger avec eux, de les solliciter sur des sujets, des projets, et de co-construire avec les jeunes.

Les personnes éligibles doivent être âgées de 14 à 30 ans et habiter la commune du CJ. Aucune distinction de genre, d'origine sociale, sexuelle ou d'appartenance religieuse. Les candidats doivent remplir au préalable une fiche d'engagement.

Le CDR est en charge des comités de jeunes des communes CUCS et La ligue de l'enseignement des CJ des communes non CUCS.

Les CJ se réunissent majoritairement dans les mairies mais sont susceptibles de se réunir dans tout espace public capable d'accueillir le nombre de participants et réunissant les conditions minimum de confort, d'hygiène et de sécurité.

Le fonctionnement général spécifique à chaque CJ est décrit dans la chartre : durée du mandat, conditions d'admission, modalités de sélection des candidatures, missions, calendrier des rencontres, organisation interne, règles de vie,...

Chaque commune définit le fonctionnement de son CJ dans une chartre, qui sera signée après validation par les parties prenantes.

Les séances ont été co-animées par le(s) référent(s) CJ de l'équipe CUCS de la commune concernée d'une part et d'autre part par le coordinateur de la structure porteuse, soit le CDR soit la Ligue de l'enseignement selon si la commune a signé un CUCS ou pas..

Bilan intermédiaire du déploiement de la Dynamique Jeune sur Mayotte

Différentes étapes ont été développées avant que les CJ puissent se mettre en place et se structurer :

- Diagnostic des dispositifs de participation des jeunes ;
- Formation des référents sur les communes ;
- Rencontres d'information avec les jeunes ;
- Rencontre de mise en place des CJ sur les communes ;
- Rencontres avec les élus des communes (parfois vote en conseil municipal) ;
- Lancement des CJ (échanges sur des thématiques avec des intervenants ou montage de projets avec intervenants).

Deux comités ont réalisés des projets sur le terrain.

9 Comité de jeunes ont été créés sur le 10 communes concernées. Seule la commune de Mamoudzou n'a pas souhaité s'investir dans cette démarche au cours de l'année 2013. 2 comités de jeunes (Sada et Kani Kéli) n'ont pas abouti.

Public direct : Nous avons recensé 324 participants aux comités jeunes dont 260 garçons et 125 filles.

Public indirect : Dans le cadre de la réalisation d'un projet sur le terrain nous avons touché 1200 personnes (toute catégorie de la population confondue).

Les comités de jeunes se sont déroulés sur leurs communes respectives. Il y a eu en moyenne 5 rencontres par commune en 2013.

Dans la plupart des commues, ces rencontres se sont déroulées à la Mairie. Cependant, sur certains territoires, il a fallu gagner la confiance des jeunes ayant des doutes sur la viabilité des CJ et sur l'implication des élus. Pour cela, les comités de jeunes ont été délocalisés dans des endroits neutres et conviviaux choisis par les jeunes.

Thématiques de travail

Tous les comités les jeunes ont défini librement trois thématiques qu'ils trouvaient important d'aborder :

- la délinquance (violences inter villages principalement) ;
- la protection de l'environnement (dégradation récente de l'environnement de mayotte et mauvaise information concernant les contres-partis du développement) ;

- Les loisirs (tant dans leur fréquence, capacité d'accueil, que dans leur diversité – tout étant concentré à MDZ).

D'autres thèmes mineurs sont également évoqués, tel que le manque d'infrastructures (lampadaires, passages piétons...), une préoccupation sur les personnes âgées, ou encore l'insertion.



Les principales contraintes pratiques à considérer dans les CJ

- Les difficultés liées à la mobilité des jeunes pour se rendre aux rencontres
- La question de la parentalité : Nécessité de ne pas déconnecter les parents du projet
- la perte de confiance des jeunes dans les institutions.

Les difficultés dans les relations intergénérationnelles

Le premier constat est qu'aucun des parents de participants aux Comités n'est venu à la première rencontre alors qu'ils y étaient conviés. De manière générale, les parents n'accompagnent pas leurs enfants aux réunions. D'après les jeunes un vrai problème intergénérationnel subsisterait et engendre des difficultés au niveau de l'éducation comme l'explique ce jeune de Chiconi : « il y a un problème intergénérationnel, aussi les parents sont écartés de la jeunesse. L'éducation comme on l'entend au niveau de l'école éloigne les jeunes de leurs familles. On se retrouve avec deux générations en conflits, en train de s'affronter».

Bien que réservés aux jeunes, les Comités ont besoin des parents pour fonctionner. Effectivement ce sont des citoyens de la commune qui seront forcément touchés par le projet mis en place par les jeunes. Il ne faudrait pas que les parents soient en désaccord avec l'initiative. C'est pour cela qu'il est important qu'ils soient informés de la démarche et puissent se constituer partie prenante.

Une perte de confiance des jeunes dans les institutions

Lors des rencontres les jeunes ont soulevé des problèmes de corruptions qui ont lieu dans certaines communes. Au-delà de la perte de confiance dans les institutions, ils évoquent le manque d'infrastructures adaptées pour les jeunes. Aujourd'hui Mayotte manque d'équipement pour accueillir ses jeunes mais aussi et surtout de professionnels formés ayant les compétences pour les faire fonctionner.

Prise en compte de la parole des jeunes

Enfin, le plus grand défi dans le cadre de la prise en compte de la jeunesse n'est pas de recueillir la parole des jeunes, de la faire émerger, de la structurer, la difficulté réside dans sa prise en compte par les politiques publiques et dans les actions menées sur le territoire.

En effet, les jeunes des comités sont expriment la nécessité de faire émerger des projets de la part des partenaires, et sont demandeur de temps d'échanges sur des sujets très variés où ils pourront faire des propositions qui seraient prises en compte dans les décisions.

Mais très rares sont les acteurs, institutions, élus, qui ont sollicité, proposé, questionné, ou échangé avec les jeunes des comités au cours de cette années 2013.

En définitive, ce sont 7 comités de jeunes qui sont aujourd'hui actifs (concernant les communes CUCS) et qui poursuivront leurs actions en 2014 avec d'autres objectifs : fidélisation des jeunes, implications des élus et des parents, implications du tissu associatif et des acteurs de la jeunesse...

L'organisation de ces comités n'est pas une fin en soi, mais plus un outil de la Dynamique Jeune. En effet récolter, faciliter et promouvoir la parole de jeunes passent par les comités. Toutefois, par leur mise en place, ce sont de nombreux canaux d'expression qui ont pu se créer. Il est donc nécessaire de les développer sur le long terme mais pour cela, ils nécessitent du temps et des moyens à la hauteur des objectifs : donner les moyens aux jeunes de participer et aux autres acteurs de les écouter et de prendre en compte cette parole tout en en comprenant l'intérêt.

Les jeunes qui représentent plus de la moitié de la population souhaitent prendre part à la construction de la société mahoraise. Ces souhaits ont été exprimés sous divers formes d'engagement selon leurs motivations, leurs implications et les propositions de projets qui ont été faites.

Le lancement du projet en 2013 a suscité un vif intérêt de la part des acteurs institutionnels et professionnels de la jeunesse, mais surtout des jeunes. Cela dit, nous avons remarqué que les élus et les communes manquent d'informations sur ces dispositifs. Cela freine le lancement de comités sur certaines communes. Dans ce cadre, le CDR et la ligue de l'enseignement souhaitent poursuivre la dynamique engagée afin de renforcer la prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions prises.

Accompagnement des jeunes pour le Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI)

En vue de la participation de la délégation mahoraise aux jeux de la CJSOI à Djibouti, le CDR a été retenu comme structure accompagnatrice du groupe des jeunes participants. Ainsi, nous avons pour missions d'aider les jeunes à réfléchir et à construire leur présentation lors de cet évènement.

Partant de cet objectif, le CDR, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et les acteurs communaux, a mené un travail de sélection des candidats à travers les comités de jeunes. Par la suite, le CDR a animé des temps de rencontre afin de travailler et de réfléchir avec les jeunes sur le projet à présenter lors de la CJSOI de Djibouti.

Lors d'un weekend avec les jeunes, ce projet a pu se construire sur un temps convivial et propice au travail et à la réflexion. Cette journée a également permis d'effectuer des visites de terrain, rencontrer des professionnels et réaliser des interviews.

En complémentarité, un atelier de préparation à la prise de parole a été nécessaire pour faciliter la prise de parole des jeunes lors de cet évènement. Ce temps a permis, de créer un support audiovisuel pour la présentation lors de la CJSOI.

Ce projet a bénéficié à 6 jeunes dont 3 filles et 3 garçons, âgé de 16 à 17 ans, dont 3 jeunes issus des quartiers prioritaires. Cependant, suite à des raisons de sécurité internationale, le départ des jeunes

pour Djibouti fin décembre n'a pas pu avoir lieu, décalant ainsi les ateliers pour lesquels les jeunes s'étaient préparés.

Mise en place d'Atelier Socio Citoyen

A travers un travail en partenariat avec les associations départementales, les services de l'Etat et les associations villageoises, nous avons pour mission de qualifier les animateurs et de co-organiser avec eux les tremplins territoriaux et départementaux touchant la thématique de la citoyenneté.

Cependant, le tremplin départemental n'a pas eu lieu, car le temps d'organisation imparti s'est révélé trop juste pour une action d'une telle envergure. Au-delà du temps, l'embauche d'une personne chargée de l'accompagnement à temps plein s'est faite de manière tardive.

Protocole en faveur de la parentalité et REAAP ³

Cette action s'étale sur 2013 et 2014, il s'agit donc de faire bilan à mi-parcours.

Evaluation du protocole en faveur de la parentalité et du Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Face à un constat inquiétant quant à l'exercice de la fonction parentale et en sa qualité de garant de la protection des membres les plus vulnérables de la société et d'une politique de cohésion sociale, l'Etat, en partenariat avec le département et à travers le REAAP a organisé la signature d'un protocole départemental 2013-2016 en faveur de la parentalité avec un certain nombre de partenaires.

Par ailleurs, l'appel à projet du REAAP à la parentalité 2013 lancé par la DJSCS en direction des associations a pour principal objectif de soutenir toute initiative visant à redonner confiance aux parents et les aider à assurer leur mission parentale.

Dans ce cadre, le CDR de Mayotte a été chargé par la DJSCS de mener l'évaluation du protocole départemental en faveur de la parentalité et l'évaluation des actions financées dans le cadre du REAAP.

Appropriation de la démarche

Pour construire la méthodologie en vue de l'évaluation des actions financées par le REAAP et l'évaluation du protocole en faveur de la parentalité, deux rencontres ont eu lieu avec la DJSCS. Ce référentiel a été présenté et validé lors du comité de pilotage qui s'est tenu le 19 Novembre 2013.

Un travail d'analyse du protocole en faveur de la parentalité signé en Juin 2013 a été effectué. Ce travail a été mené afin d'avoir une première analyse, cependant il ne constitue pas en lui-même un outil d'évaluation.

Des demandes de rendez-vous et d'entretiens ont été faites à l'ensemble des signataires du protocole. L'objectif de ces rencontres était de décliner de manière opérationnelle leurs engagements pris dans le cadre du protocole. Cependant, les signataires ne se sont mobilisés. Ainsi, le CDR a pris le parti de récolter ces informations grâce à des questionnaires (validés par le comité de pilotage). Malgré ce changement de méthode peu d'information ont été récoltés, montrant ainsi que les signataires sont pour le moment peu mobilisés. Ainsi l'un des enjeux de cette évaluation intermédiaire sera de remobiliser les signataires. Malgré le faible retour des signataires, une analyse des questionnaires a été faite. Ce travail a permis de créer un cadre logique et les outils nécessaires à l'évaluation du protocole et l'évaluation des actions financées par le REAAP.

Identification des actions des structures financées dans le cadre du REAAP

Une rencontre a été organisée avec les structures financées dans le cadre du REAAP afin de découvrir les projets pour lesquels elles avaient été financées et pour récolter leur attente en matière d'évaluation.

³ Réseau d'Ecoute, d'Accompagnement et d'Appui à la Parentalité

Au cours de l'année 2013, le CDR s'est rendu sur place pour 5 actions sur les 6 financées par le REAAP afin que cette observation serve pour l'évaluation.

Accompagnement des structures et des signataires et des porteurs de projet

Le CDR a organisé une formation autour de l'évaluation des actions en faveur de la parentalité à destination des structures financées dans le cadre du REAAP. Par ailleurs, en tant que Centre de Ressources, le CDR a réitéré sa volonté d'accompagner les associations en fonction de leur besoins. Tout comme les signataires qui peuvent faire appels au CDR pour les accompagner ponctuellement sur leurs actions, pour échanger sur la difficulté d'atteindre certains objectifs, sur la difficulté à mettre en place certaines actions ou sur la difficulté d'utiliser certains outils. Cependant aucun signataire ne nous a sollicités. De même peu de ces acteurs nous ont sollicités au cours de cette année.

Le rapport d'évaluation sera présenté en Septembre 2014.

Capitalisation et valorisation

Dans notre stratégie de communication, le CDR met particulièrement en avant les actions financées par le REAAP et de manière générale, toutes les actions en faveur de la parentalité. Un onglet dédié à la parentalité a été mis en ligne sur le site internet du CDR.

Le Tekeleza de septembre 2014, réservera plusieurs encadrés pour les actions en faveur de la parentalité.

Mallette pédagogique à destination des professionnels du territoire

Un groupe de travail s'est tenu le 26 Mars avec le vice rectorat et l'EAFM. L'objectif était de lancer une dynamique afin de créer une mallette pédagogique à destination des professionnels en contact avec les parents afin qu'ils soient eux aussi un vecteur de la parentalité. Cependant ce groupe de travail n'a pas regroupé un grand nombre d'acteurs (en effet au-delà du Vice rectorat et de l'EAFM étaient invité les CEMEA, la DJSCS ainsi que le coordinateur du PRE).

Les débats lors de ce groupe de travail portaient essentiellement sur le rôle et les missions de chacun. Les membres de ce groupe se sont interrogés sur comment faire du lien ? Comment communiquer avec les parents ?

Rencontre Thématique Territoriale (RTT) sur la Parentalité

Dans le cadre de la mission confiée par la DJSCS au CDR, il été prévu d'organiser un temps fort sur le thème de la parentalité. Ce temps fort s'inscrit dans le cadre de nos missions de valorisation, de communication, de capitalisation et de promotion des actions en faveur de la parentalité.

Les objectifs de cette rencontre étaient de mettre en débat la notion de parentalité à Mayotte et de valoriser les pratiques en faveur de la parentalité sur le territoire.

2 personnes sont intervenues lors de cette rencontre, Mohamed Mtrenougoueni pour une intervention sur les changements de la société Mahoraise et les impacts de ces changements sur les rapports familiaux et Rozette Yssouf pour une intervention sur la question de la parentalité aujourd'hui à Mayotte et comment se dessinent les rapports entre parents/enfants.

Cette rencontre a réuni 43 personnes, ce qui montre l'intérêt des acteurs sur cette question de la parentalité aujourd'hui. Cependant, l'assemblée ayant regroupé un grand nombre de personnes, cela n'a pas permis d'échanger ou de partager les expériences.

Ainsi, il semble nécessaire de poursuivre les échanges sur la question de la parentalité au vu de l'intérêt porté par les acteurs locaux cependant cette question nécessite une concertation et une coordination renforcée avec des partenaires déjà engagés sur la thématique.

Dynamique insertion et développement économique

Une convention a été signée avec la DIECCTE fin 2013, cependant le recrutement tardif a repoussé l'action à 2014.

L'objectif étant de promouvoir, favoriser l'insertion et le développement économique dans les communes CUCS et d'accompagner les professionnels notamment dans le cadre du développement des clauses d'insertion, des chantiers d'insertion et des régies de quartier.

Agir au féminin

Le CDR a mis en place 3 formations sur les thèmes de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la valorisation de la femme. La mise en place de ces formations est née d'un besoin de terrain et d'un constat sociétal à Mayotte. Les femmes mahoraises ont besoin de s'exprimer sur des sujets qui les concernent et de se sentir pleinement considérées par les hommes.

Pour animer ces journées de formation, la Délégation aux Droits des Femmes de Mayotte a été sollicitée pour réaliser un travail de diagnostic partagé sur la situation de la femme à Mayotte. Le CDR a également fait appel à un formateur extérieur (Frédéric Dumont, formateur) afin d'animer des ateliers de travail pour développer et maîtriser les techniques d'affirmation de soi, de ses émotions et d'acquiescer une meilleure confiance en soi. Ces formations ont permis de créer une dynamique autour de la question de l'égalité des genres, de la place des femmes et de l'articulation des temps de vie professionnelle, familiale et sociale pour les participantes.

23 femmes ont bénéficié de la formation. Ce sont des femmes qui occupent un emploi dans plusieurs secteurs : la fonction publique, l'entreprise, le milieu associatif, etc. Elles occupent pour la plupart des postes à responsabilités (gérante d'une entreprise, conseillère en insertion, élu au sein du cabinet d'un maire, etc.)

Tout au long de ces formations, les participantes se sont exprimées sur leurs attentes et leurs besoins concernant les problèmes auxquels elles sont confrontées dans leur vie de tous les jours.

Au début de la formation, certaines participantes ont rencontré quelques difficultés concernant leur posture physique face au groupe (notamment sur la prise de parole et le manque de confiance qui se traduit par des tremblements dans la voix et dans le corps). Ces difficultés ont pu être travaillées en

atelier avec le formateur et les participantes ont pu constater par elles-mêmes qu'elles pouvaient se débarrasser de leurs complexes qui les empêchent de pouvoir s'exprimer face au groupe.

A la fin de la formation, des questionnaires de satisfaction ont été remis aux participantes. Ceux-ci font état d'une très bonne satisfaction générale tant sur la forme que sur le contenu de la formation. De plus, un point fort a été soulevé concernant le travail réalisé avec le formateur dans les ateliers sur l'affirmation de soi. Certaines participantes ont noté avoir reçu des outils et des conseils très utiles et applicables dès à présent dans leur vie personnelle et professionnelle.

Elles espèrent toutes donner suite à cette formation en créant un réseau entre elles et souhaitent que d'autres formations de ce type soient proposées plus souvent à Mayotte.

Une autre formation sera organisée afin de compléter la 1^{ère} formation suivie par chacune des femmes.

Accompagnement des acteurs de l'accès aux droits

Suite à la transformation du CTAD et au départ de sa chargée de mission, un Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) a été mis en place. Dans le cadre du déploiement souhaité par sa présidente, et du partenariat avec la Politique de la Ville, le CDR a été sollicité afin d'accompagner la mise en place et pour faciliter le travail partenarial rapide du CDAD. Cet accompagnement s'est fait à travers plusieurs étapes :

Mise en place du CDAD

- Appui au recrutement de l'équipe du CDAD ;
- Accompagnement à la prise de poste de l'équipe par un accueil d'une semaine de chaque personne au sein du CDR de Mayotte ;
- Travail autour du programme d'actions 2013 et des demandes de subventions du CDAD (programmation, CERFA, Budget) ;
- Appui administratif.

Qualification et mise en réseau

- Réunion avec tous les partenaires œuvrant dans la lutte contre les discriminations et l'accès aux droits, (première le 2 avril 2013 de 10h30 à 12h, au CDR et le 19 avril, le 14 mai... puis une par mois voir tous les deux mois. Cette action a été reprise par le CDAD à compter du mois d'août, avec une présence du CDR) ;
- Aide à la construction du réseau, par envoi de tous les contacts CDR ;
- Participation de la chargée de mission CDAD à une réunion de réseau des chefs de projets à Chiconi pour présenter le CDAD ;
- Participation à la Formation Politique de la ville ;

- ❑ Participation exceptionnelle du CDAD aux formations organisées par le CDR (formation à l'expo « 13-18 question de justice », mai 2013 et mars 2014).

Conseil et accompagnement de l'équipe

- ❑ L'accompagnement de l'équipe a consisté en un appui méthodologique sur les différentes actions prévues dans la programmation notamment, l'identification des besoins, l'animation de réseau et sur la gestion de la structure par HOUMADI-DJOUMBE Anfiati.

Il a pris la forme :

- de réunions de travail ;
- d'échanges par mail et téléphone ;
- de conseils et soutien dans l'organisation du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Les problématiques de la lutte contre les discriminations et de l'accès aux droits étant des thématiques prioritaires de la politique de la ville, il a semblé pertinent au CDR d'accompagner la mise en place d'une structure comme le CDAD, plus que nécessaire sur le département de Mayotte.

L'accompagnement important que nécessitent la mise en place et le déploiement d'une structure est bien sûr au-delà des capacités financière du CDR, d'où la nécessité de signer avec le partenaire concerné une convention spécifique.

Bien que la convention soit arrivée à son terme le CDAD et le CDR reste des partenaires naturels.

Autres projets

Sortie Cirque

Le CDR a organisé une sortie cirque pour les plus démunis. Les équipes Politique de la Ville ont été les relais sur les territoires CUCS pour cibler les enfants.

La sortie s'est réalisée à Mamoudzou le 13 février 2013.

500 personnes ont participé au cirque dont 316 enfants de 2 à 17 ans des communes CUCS ont participé à cette sortie.

L'équipe du CDR a été largement mobilisée pour cette action. Le rotary club a pris en charge l'ensemble des places de cirque.

Groupe de travail : lutte contre la récidive

Dans le cadre d'une réflexion initiée en 2012, le CDR a organisé une rencontre entre la PJJ, le SPIP, et la Délégation à la Politique de la Ville afin de réfléchir à la mise en place d'un groupe de travail sur la lutte contre la récidive à Mayotte. L'objectif de ce groupe de travail étant de développer une stratégie concertée de lutte contre la récidive sur le Département.

Lors de cette rencontre, nous avons pu aborder la question de la réforme Politique de la ville, la stratégie nationale de lutte contre la délinquance, la convention d'objectifs Justice/Ville et de la place des partenaires dans ce contexte.

Suite à cette rencontre une intervention de la PJJ et du SPIP a eu lieu lors d'une rencontre de réseau des CLSPD afin de favoriser la coordination et la compréhension du rôle de chacun.

Service civique

En 2013, le CDR a mis à disposition des différentes structures 21 jeunes :

- 2 chez EDM
- 3 à l'EAFM
- 16 à La Poste (2 cohortes en 2013)

Inscrit dans le cadre du plan de lutte contre l'illettrisme, les missions des volontaires services civiques visent à l'accompagnement de la population vulnérable ayant des difficultés avec la langue française.

Ainsi, Leurs missions principales étaient de :

- Accueillir cette population, cerner ses besoins, la renseigner et l'orienter,
- Informer des dispositifs existants afin de faciliter ses démarches ou traduire les écrits (oralement),
- Aider au remplissage des documents administratifs, à l'utilisation des machines mise à disposition si nécessaire.

Avant d'entamer leurs missions les jeunes bénéficient d'une formation (variable en fonction des structures) au sein de la structure accueillante. L'objectif de cette formation est de permettre aux volontaires d'acquérir une qualité d'accueil très professionnelle et de d'apprendre à gérer les conflits lorsqu'ils sont face à un usager mécontent.

Ils bénéficient également d'une formation civique et citoyenne et aux gestes de premier secours. Ce qui leur permet de maîtriser les gestes techniques pour porter secours à une personne en danger et les enjeux du volontariat et de la citoyenneté.

Les jeunes ce sont beaucoup impliqués dans leurs missions pour aider ces personnes en difficulté et ce sont rendu indispensable. Ils ont d'ailleurs constaté que suite à leur accompagnement certaines personnes étaient devenues autonomes pour le remplissage de leurs documents administratifs.

Les structures d'accueil ont souligné l'importance que prenaient les jeunes dans le bon fonctionnement de l'accueil dans leurs établissements et ont pu constater une amélioration face aux difficultés qu'ils rencontraient au quotidien.

Pour les jeunes, c'est aussi l'occasion de faire un 1^{er} pas dans le monde du travail et de se sentir utile. Ils ont pu acquérir une expérience en accueil et en gestion du stress.

Ils ont cependant exprimé certaines difficultés dans l'accompagnement de ces publics notamment des actes d'incivilité verbale ou physique.

Un des jeunes qui étaient en service civique chez EDM a, à la suite de son SC, été recruté par la société, en contrat CDI. Un autre jeune de la Poste a réussi le concours pour devenir pompier. La majorité des jeunes restent à la recherche d'un emploi ou d'une formation suite à leur SC.

MISE EN DEBAT

Les rencontres territoriales thématiques

4 RTT ont été organisées au cours de l'année 2013. L'ensemble des acteurs du développement territorial appartenant à notre réseau a été convié à participer à ces rencontres. Ces rencontres territoriales se sont construites en fonction de l'actualité de la politique de la ville. Dans un contexte de refondation de la politique de la ville, il semblait nécessaire de convier l'ensemble des acteurs du développement territorial agissant pour la cohésion sociale sur le territoire, à engager des réflexions autour de ces questions.

Les thématiques abordées cette année ont été :

- ***La politique de la ville à Mayotte***

Cette RTT a été organisée pour proposer un espace d'échange et de réflexion afin d'élaborer ensemble une réponse partagée en vue de la concertation nationale.

Dans le cadre de la concertation nationale sur la politique de la ville, initiée le 11 octobre 2012 par le Ministre délégué à la ville François Lamy, une journée a été consacrée aux territoires de l'outre-mer le 14 janvier 2013.

Afin de permettre d'élaborer une contribution qui prenne en compte les enjeux majeurs de notre département, le CDR a organisé une première Rencontre Territoriale de la politique de la ville de Mayotte le 7 janvier 2013 de 9h à 12h. L'objectif de cette rencontre était de créer un espace d'échange et de réflexion afin d'élaborer ensemble une réponse partagée.

- ***La concertation nationale***

Une RTT a été organisée pour présenter les nouvelles orientations de la politique de la ville (notamment celle d'outre-mer) suite à la concertation nationale.

Toujours dans le cadre de la Concertation Nationale, et suite au Comité interministériel à la ville du 19 février 2013 ; le CDR a organisé une rencontre thématique territoriale visant à informer et échanger autour des 27 décisions prises lors du CIV et plus particulièrement de la décision 24 concernant les départements ultramarins.

- ***L'Impact de la départementalisation sur les politiques publiques***

Une RTT a été organisée pour permettre aux acteurs du territoire d'avoir une meilleure appréhension du contexte particulier de la départementalisation et de la mise en place du droit commun.

Avec la collaboration d'INEMA (La Départementalisation de MAYotte : Construction et Traitement des INEgalités Sociales et linguistiques) et en présence de Nicolas Roinsard, sociologue, maître de conférences à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, l'objectif de cette rencontre-débat était de comprendre comment est perçue la mise en place de la départementalisation et ses

premiers impacts sur le terrain par les professionnels, institutionnels ou locaux. Il s'agissait de permettre une meilleure appropriation des politiques publiques réfléchies à l'échelle nationale pour une intervention adaptées aux spécificités du territoire.

Des pistes de réflexions importantes ont émergé notamment sur les raisons de la départementalisation et les attentes de la population. Tant de questionnements qui impactent au quotidien la façon dont sont reçues les politiques publiques et leur efficacité.

- **La participation des habitants :**

Une RTT a été organisée pour présenter le rapport de MH Bacqué et M Mechmach sur la participation des habitants et mener des réflexions sur comment intégrer la question de la participation à Mayotte.

Elle a eu lieu le Mercredi 11 décembre 2013 de 8h30 à 12h00. Cette rencontre a eu pour thème La participation des habitants, un enjeu de la Politique de la Ville. A travers la présentation du rapport de Marie Hélène BACQUE et Mohamed MECHMACHE «citoyenneté et pouvoir d'agir», il s'agissait de susciter le débat avec les participants sur la question de la participation des habitants à Mayotte.

112 personnes ont participé à ces rencontres. Les personnes présentes étaient essentiellement des acteurs de la Politique de la Ville, de la cohésion sociale ou du développement territorial.

Ces rencontres ont permis de réunir un grand nombre d'acteurs du développement territorial et de la cohésion sociale pour échanger autour de questions d'actualité concernant la Politique de la Ville. Mais surtout à réfléchir en réseau à la déclinaison de cette politique sur le territoire de Mayotte. L'objectif de chaque rencontre était de partir d'une thématique et d'un point de vue national pour la décliner sur le territoire.

RAPPORT, ETUDES ET CAPITALISATION

Bilan et perspectives

L'objectif de l'action bilan-perspectives était d'obtenir plus de visibilité sur les actions menées sur chaque territoire, les difficultés rencontrées par les acteurs (Equipe Politique de la Ville et Associations). Il s'agissait aussi de mettre en lumière l'évolution de la situation depuis la dernière évaluation faite en 2010, et de valoriser les actions innovantes. Dans le but d'atteindre les objectifs fixés, les actions suivantes ont été développées :

Recueil de données

Ce travail a eu pour but de recueillir la vision des équipes techniques CUCS sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville (données qualitatives), de dresser une base de données sur les communes CUCS et d'obtenir une visibilité sur le financement des actions. En définitive, toutes ces données ont servi à la réflexion sur la géographie prioritaire.

- Elaboration d'une grille de questionnaire pour un mener des entretiens avec les membres des équipes Politique de la Ville. 3 entretiens avec les membres des équipes Politique de la Ville des communes de Pamandzi, Bandrélé, et Chiconi ont été réalisés. L'objectif était de recueillir leur vision de la Politique de la Ville sur leur territoire, repérer les actions innovantes ainsi que les difficultés qui peuvent rencontrer. Ces entretiens constituent aujourd'hui une base de données qualitative. L'entretien de Pamandzi a pu être publié dans la lettre d'information Tékéléza n°8, envoyée à tous les partenaires du CDR de Mayotte à l'échelle locale et nationale.
- Récolte et analyse de données quantitatives afin de dresser un bilan financier des actions de la Politique de la Ville et de suivre leurs évolutions financière. Un dossier servant d'outils au CDR de Mayotte a été créé grâce à ces données.
- Récolte de données quantitatives afin de dresser un portrait de la situation des communes CUCS. Ce travail a servi de base pour l'évaluation des CUCS.

RENCONTRES ET REUNIONS DE TRAVAIL

Différentes réunions ont eu pour but de créer du lien entre les techniciens de la Politique de la Ville (de nouvelles personnes ayant intégré certaines équipes), et les autres acteurs des territoires afin de proposer un espace d'échange sur les pratiques, sur la réforme et les inquiétudes qu'elle peut impliquer.

- 1 Rencontre échange de pratiques : Le but de cette rencontre était de donner la parole aux équipes concernant les difficultés fonctionnelles qu'elles sont amenées à rencontrer. Cette rencontre visait également à intégrer les nouveaux arrivants au sein du réseau des techniciens, faire un point sur la réforme de la Politique de la Ville, et préparer les assises de la Politique de la Ville initialement prévue pour septembre 2013 de manière concertée avec

toutes les équipes. A noter que le retard du décret sur la géographie prioritaire a reculé les assises de la Politique de la ville qui n'ont pas encore eu lieu.

- 1 Rencontre local-départemental : L'objectif de cette rencontre était de rapprocher les associations départementales des acteurs locaux, afin que chacun puisse identifier la capacité d'action des uns et des autres au regard des besoins du territoire.

Les données ont été récoltées, analysées, traitées et formalisées dans un rapport. Des fiches communes et des fiches village ont été créées, identifiant les besoins, les associations, les infrastructures et les évolutions en termes de financements et de projet. Tous les membres des équipes de la Politique de la Ville n'ont pu être interrogés du fait d'une difficile mobilisation de ces derniers. Toutefois leur parole a pu être recueillie lors d'autres rencontres. L'ensemble du travail réalisé a permis de créer des outils et documents de référence utiles au travail d'un centre de ressources en développant notre connaissance des territoires et des techniciens qui anime la Politique de la Ville au plus près des territoires.

Annuaire

Le CDR a créé un annuaire partenarial dans l'objectif de référencer les acteurs de la Politique de la Ville et du développement territorial ainsi que les financements disponibles sur le territoire. Cet annuaire partenarial n'est cependant pas encore diffusé.

Pour créer cet annuaire, deux types de questionnaires ont été envoyés : un à destination des associations et un à destination des financeurs. 44 structures nous ont répondu dont 39 sont des associations. Seuls 2 financeurs ont répondu. Ces questionnaires ont pourtant été diffusés à grande échelle soit par le CDR pour les associations départementales et les financeurs soit par les chefs projets pour les associations communales. Sur 44 réponses seulement 17 sont des associations communales. En effet, seules les communes de Bandré, de Chiconi et de Pamandzi ont renvoyé les questionnaires qu'ils avaient diffusés aux associations de leur commune.

Cependant, pour pallier au manque d'information et dans le cadre d'un partenariat déjà en place avec l'UTAS du Centre, nous avons pu récupérer les informations de 29 structures supplémentaires. Une demande de diffusion de ces informations ont été envoyée aux structures concernées afin d'être autorisé à publier ces informations. Ceci explique le retard de diffusion de cet annuaire partenarial.

Le CDR s'est heurté à un certains nombres de difficultés. En effet l'annuaire était davantage à destination des associations pour les informer des financements possibles. Or seuls 2 organismes financeurs ont répondu à ce questionnaire : la DJSCS et la déléguée aux droits des femmes. Ainsi les informations sur les financements ont dû être identifiées par le CDR lui-même et grâce au partenariat mis en place avec UTAS Centre et l'UICN (2 structures qui ont créé un répertoire recensant les associations ou les financements disponibles sur le territoire).

PARTICIPATION AUX INSTANCES NATIONALES

Participation au réseau national des Centre de Ressources :

Le centre de ressources Politique de la Ville de Mayotte participe régulièrement au rencontre du réseau des directeurs de CDR. Ces temps d'échanges et de travail permettent d'échanger des informations, sur des difficultés et des bonnes pratiques. Ils permettent également de travailler sur des propositions ou des prises de positions du réseau, de mutualiser des outils et de rencontrer des partenaires nationaux.

C'est d'autant plus un espace essentiel au vu de l'éloignement et de la complexité du territoire de Mayotte. Une des rencontres s'est déroulée en Martinique.

Au cours de l'année 2013, un séminaire des Centre de Ressources a été organisé afin que les équipes puissent elles aussi, se rencontrer, échanger et construire. Le CDR de Mayotte a donc participé à ce séminaire qui s'est déroulé en septembre 2013.

Mission d'accompagnement dans le cadre de la réforme de la géographie prioritaire en Outre-mer.

Participation au groupe de travail sur la réforme de la GP en Outre-Mer.

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville initiée par le ministre délégué à la ville en octobre 2012, une journée dédiée à l'outre-mer a été organisée à Paris le 14 janvier 2013. Cette journée a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail sur la Géographie prioritaire en Outre-Mer. Le CDR de Mayotte a participé à 3 de ces rencontres dont 1 par Visio conférence.

En parallèle de ces différents temps d'échange un travail important a été réalisé par le CDR afin d'appuyer le travail sur la méthodologie de définition de la géographie prioritaire et la prise en compte des réalités locales dans la réforme. Ce travail ayant commencé en mars 2013 s'est clôturé en juillet 2014.

SOUTIEN AUX PARTENAIRES

BAO

Le CDR a été un soutien administratif au déploiement du projet BAO sur le département de Mayotte.

L'équipe Filmigood a porté ce projet de magazine télévisuel à destination des adolescents mahorais de 10 à 14 ans. Le personnage principal est une marionnette, appelée Bao, prolongement « vivant » de l'unique personnage de Bande dessinée locale, qui anime et commente la société mahoraise depuis 30 ans.

600 planches ont été publiées. Le nombre de personnes bénéficiaires est celui du nombre de téléspectateurs et téléspectatrices ayant visionné au final les 16 épisodes de 13 minutes (208 minutes au total) multi diffusés. Il s'agit d'un programme " tout public " mais particulièrement adressé aux enfants et adolescents et à regarder en famille.

La découverte du personnage-marionnette de BAO lors des tournages a suscité l'attention toute particulière des jeunes et des participants actifs de ce magazine. Ce programme ne devait pas passer à côté des sujets et des préoccupations culturelles et sociétales de cette jeune génération. L'intérêt porté par l'ensemble des participants, jeunes et adultes, nous assure que notre objectif ludo-éducatif a été atteint

Accueil Adulte Relais

A la demande de la Préfecture, le CDR accueillera des adultes relais préfectoraux dans ses locaux. Il mettra à leur disposition du matériel, des véhicules et un espace de travail.

Cette installation n'étant pas encore effective, l'année 2013 a toutefois permis au CDR de préparer l'arrivée de ces adultes relais (déménagement, achat de matériel et véhicules, ...).

CONCLUSION

Bien que créé depuis plusieurs années, le Centre de Ressource de Mayotte a, depuis le lancement de la réforme renforcé son travail d'accompagnement des professionnels et adapté ses programmes d'actions en fonction des besoins exprimés sur le terrain.

Ce rapport d'activités vise à mettre en lumière le travail mené par le CDR de Mayotte, tant dans la diversité de ses formes d'intervention, que des thématiques abordées ou encore des publics concernés.

L'année 2013 et l'année 2014 sont des années clés dans le cadre du déploiement d'une nouvelle Politique de la Ville, plus pertinente et adaptée au territoire de Mayotte. Un travail très important a été et sera mené au plus près des collectivités et des partenaires de la Politique de la Ville dans le cadre de la signature des Nouveaux Contrats de Villes, à compter du 1er janvier 2015.

Cependant un travail est aussi mené avec les acteurs du droit commun qui participent et contribuent au quotidien à l'amélioration des conditions de vie, d'insertion, d'accès au droit, à la santé, à l'éducation (etc...) des habitants des quartiers prioritaires et de Mayotte en générale.

L'année 2013 a donc été marquée par une diversification des partenariats, une transversalité des interventions, et par une participation importante aux instances de réflexion tant locales que nationales, cela afin d'être au quotidien une ressources au service du développement des territoires les plus en difficultés de Mayotte.

L'année 2014 s'inscrira donc dans la continuité de ce travail, en concentrant les efforts sur l'appropriation de la nouvelle Politique de la Ville tant sur les anciens quartiers prioritaires que sur les nouveaux, avec un accent tout particulier mis sur la participation des habitants dans le cadre du déploiement des Contrats de Villes.

ANNEXES

Statistiques

